

Diagnostic Sécurité Piscine

**DSP10 – S2**

# Manuel d'utilisation

Kit DSP 10-D

Kit DSP 10-B

Kit DSP 10-BT

Kit DSP 10-E

Kit DSP 10-F

Version à partir de  
2021

# Table des matières

Garantie, responsabilité	2
Notice de sécurité	3
Description du fonctionnement typique	3
Dispositifs du système DSP10-S2	4
Installation	6
Utilisation	8
Test et diagnostic du système	9
Ajout d'éléments supplémentaires	11
Entretien	11
En cas de problèmes	13
AVERTISSEMENTS	13
DÉCHETS PILES ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES	14
Que faire en présence d'un noyé	15

## Garantie, responsabilité

Nos produits sont garantis contre tout vice de fabrication.

Tous nos produits (hors consommable tel que pile, etc.) sont garantis un an à compter de la date de l'achat du produit.

La présente garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses par la société Firstinnov' et qui auront été retournées dans leur emballage d'origine, port payé à la société Firstinnov'.

Cette garantie ne saurait couvrir les détériorations provoquées par les erreurs de branchements, les modifications, les surtensions, les altérations mécaniques, les chutes, les mauvaises utilisations, le manque de soin, etc.

Le fabricant et ses fournisseurs déclinent toute responsabilité envers vous ou toute tierce personne pour tout dommage, pertes de bénéfices ou toute autre revendication résultant de l'utilisation de ce produit.

Les droits communs ne sont pas affectés.

### Attention

- 1- Le contenu de ce livret est susceptible de modifications sans avis préalable.
- 2- En raison des restrictions imposées par l'impression, les affichages figurant dans ce livret peuvent différer de ceux du produit.
- 3- Le contenu de ce livret ne peut être reproduit sans l'autorisation du fabricant

## Notice de sécurité

Lisez attentivement le mode d'emploi avant la première utilisation de votre DSP10-S2.

Une utilisation non conforme au mode d'emploi dégagerait Firstinnov de toute responsabilité.

Le DSP10-S2 est un système d'alarme complémentaire. Ce système est une aide à la surveillance. Il ne dispense en aucun cas de la présence et de la vigilance d'un adulte responsable.

Le DSP10-S2 n'est destiné qu'à un usage autour d'une piscine privée familiale ou à un usage collectif pour augmenter la protection des personnes qui ne savent pas nager.

En cas de déclenchement de la sirène ne jamais s'approcher trop près de la Centrale DSP10-S2. En effet, une exposition prolongée à un niveau sonore excessif peut provoquer une diminution de l'acuité auditive.

Les appareils à émission radio qui utilisent la bande 434MHz (exemple du casque sans fil) ne perturberont pas la transmission et ne déclencheront pas l'alarme, cependant ils peuvent réduire la portée du système.

Firstinnov' n'assume aucune responsabilité de blessures ou de dégâts matériels résultant de l'utilisation du DSP10-S2.

Le système est prévu pour fonctionner entre 0 et 60° C.

Ne jamais utiliser le système lorsque la centrale émet des bips, jusqu'à résolution du problème.

Ne pas utiliser le DSP10-S2 dans l'eau de mer ou dans une piscine à forte concentration de sel.

## Description du fonctionnement typique

Le DSP10-S2 est facile à installer et à tester. L'enfant porte le capteur-bracelet.

Si l'enfant tombe à l'eau, le capteur-bracelet détecte la chute. Il envoie alors un message codé par ondes radio.

Le message est reçu par la centrale qui déclenche une alarme sonore.

La télécommande est ensuite utilisée pour arrêter l'alarme ou pour faire un mode diagnostic.

## Dispositifs du système DSP10-S2

Le kit DSP10-S2 contient une centrale alarme, un capteur bracelet et le manuel d'utilisation. Pour commander des éléments additionnels, veuillez utiliser les références suivantes :

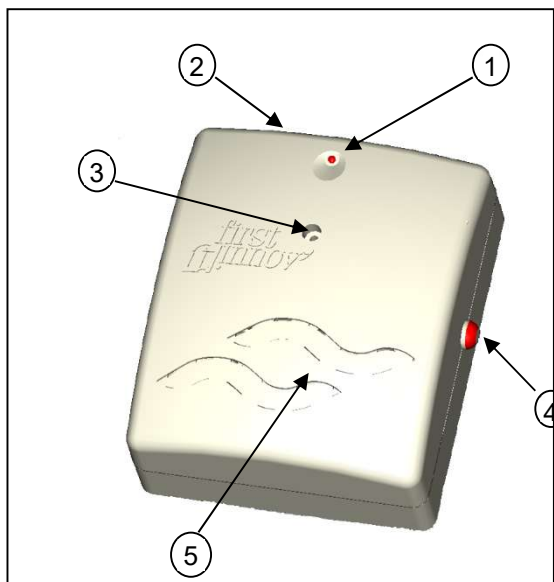
### Désignation :

- Capteur bracelet bleu
- Capteur bracelet rose
- Centrale d'alarme
- Télécommande
- Pile de rechange centrale
- Pile de rechange bracelet
- Pile de rechange télécommande

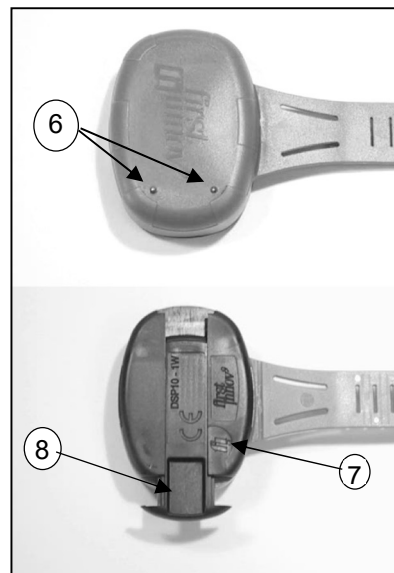
### Référence :

- DSP10-1W
- DSP10-2W
- DSP10-S2
- DSP20-1R
- DSP10-S5
- DSP10-S4
- DSP20-S4

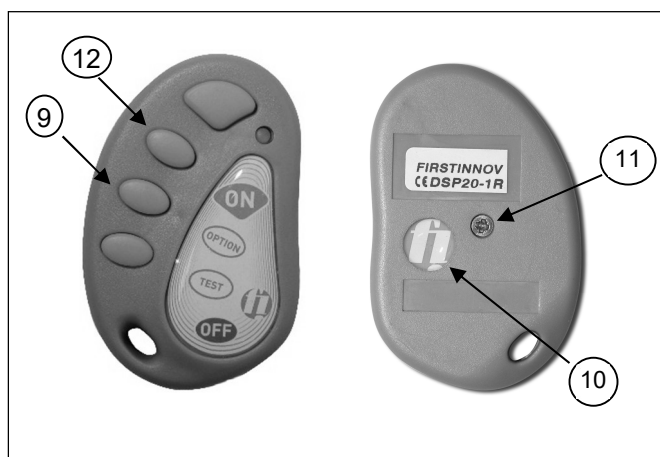
**Centrale**



**Capteur Bracelet**



**Télécommande ( Option )**



1. Indicateur lumineux d'état de la centrale
2. Pastille FI de reconnaissance
3. Vis d'ouverture de la centrale
4. Bouton d'arrêt de la sirène et «test de portée »
5. Sirène Intégrée
6. Electrodes du capteur de chute dans l'eau
7. Marquage FI de reconnaissance
8. Languette de verrouillage du bracelet
9. Bouton de la télécommande pour arrêt de la sirène et «test de portée »
10. Pastille FI de reconnaissance de la télécommande
11. Vis d'ouverture de la télécommande
12. Bouton de la télécommande pour la reconnaissance

#### Centrale :

La centrale est munie d'une sirène intégrée (5) qui se déclenche en cas de chute dans l'eau. Vous pouvez l'arrêter en appuyant sur le Bouton (4) ou en appuyant sur le bouton de la télécommande (9). Si vous appuyez sur un des deux boutons alors que la sirène n'est pas déclenchée, la centrale entre en mode «test de portée » (voir paragraphe test et diagnostique du système). Un voyant rouge (1) indique l'état de la centrale (centrale armée, mode «test de portée », alerte pile faible et alerte chute dans l'eau). La pastille FI (2) indique la zone reconnaissance (voir paragraphe ajout d'éléments supplémentaires).

Les trois points de fixation permettent un montage sécurisé de la centrale pour garantir un bon positionnement.

#### Capteur Bracelet :

Les deux électrodes (6) permettent de détecter la chute dans l'eau. Le marquage FI (7) indique la zone reconnaissance (voir paragraphe ajout d'éléments supplémentaires). Chaque bracelet est équipé d'un dispositif mécanique de sécurité pour le verrouillage et le déverrouillage. Pour déverrouiller le bracelet, pincez sur le capteur, poussez la languette de verrouillage. Il est nécessaire d'effectuer simultanément les efforts pour faire glisser la languette de verrouillage.

#### Télécommande ( Option ) :

Vous pouvez arrêter la sirène de la centrale en appuyant sur un des quatre boutons. Si vous appuyez sur le bouton (9) alors que la sirène n'est pas déclenchée, la centrale entre en mode « test de portée » (voir paragraphe test et diagnostic du système). La pastille FI (10) indique la zone de reconnaissance (voir paragraphe ajout d'éléments supplémentaires).

## Installation

Une installation correcte est importante pour le bon fonctionnement du système. Veuillez lire attentivement les instructions suivantes :

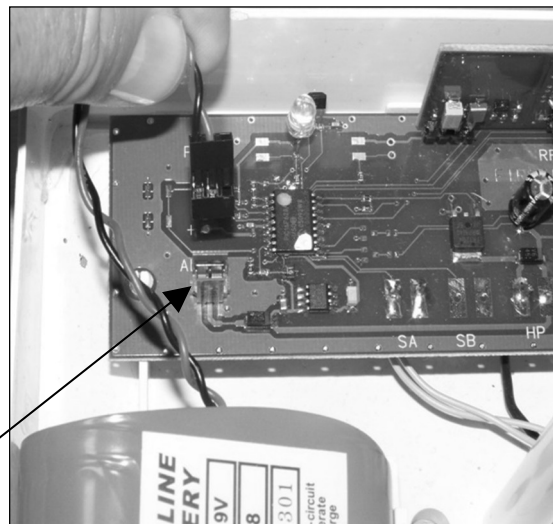
### Mise en marche de la centrale

La centrale est autonome et dispose d'une pile à l'intérieure du boîtier. A la livraison du DSP10-S2, la pile de la centrale n'est pas branchée. Pour cela, il faut ouvrir la centrale à l'aide d'un tournevis et mettre en place le connecteur de la pile. La centrale s'initialise en émettant un bip et le voyant rouge du boîtier clignote toutes les 3 secondes.

Cette opération doit être réalisée dans un endroit couvert avant l'installation du système.

N'oubliez pas de remplir l'étiquette de maintenance située à l'intérieur de la centrale pour noter la date de mise en marche.

**Connecteur pile**



### Installation de la centrale et test de portée

Fixez la centrale à l'abri des intempéries et du soleil pour éviter un vieillissement prématuré du boîtier.

Pour une performance optimale, aucun obstacle ne doit se trouver entre la centrale et les bords de la piscine (mur, arbre, etc.).

Une installation incorrecte peut provoquer une dégradation des performances du système, qui représente un danger pour la sécurité de votre enfant.

Suivez attentivement les instructions suivantes :

1. Localisez une position souhaitable pour fixer la centrale en suivant les recommandations décrites ci-dessus. Fixez la centrale temporairement sur un support (mur, panneau, etc.) à une hauteur d'environ 1,8 mètres et de manière symétrique par rapport aux coins de la piscine (voir figure). La distance entre la centrale et les extrémités de la piscine doit être inférieure à 30 mètres. La portée du système dépendra de l'environnement de la piscine.

2. Appuyez sur le Bouton (4) de la centrale ou sur le bouton (9) de la télécommande pour passer en mode «test de portée », la centrale émet un bip sonore et le voyant rouge commence à clignoter toutes les secondes. La centrale reste dans ce mode pendant 30 secondes.

3. Plongez le capteur-bracelet à moins de 10cm dans l'eau de la piscine, la centrale émet deux bips et le voyant continue à clignoter. La centrale a bien détecté la chute du capteur-bracelet à l'endroit du test. Retirez le capteur de l'eau, la centrale émet trois bips et le voyant s'éteint. La centrale quitte le mode «test de portée » et repasse en fonctionnement normal.

4. Si la centrale déclenche l'alarme au lieu d'émettre un bip, appuyez sur le Bouton (4) de la centrale ou sur la télécommande pour arrêter l'alarme et appuyez une deuxième fois pour passer en mode «test de portée » et répétez la procédure

5. Répétez les étapes 3 et 4 dans les différents coins de la piscine.

6. Si la centrale n'émet pas de bip dans un des endroits de la piscine, déplacez la centrale et répétez la procédure à partir de l'étape 1.

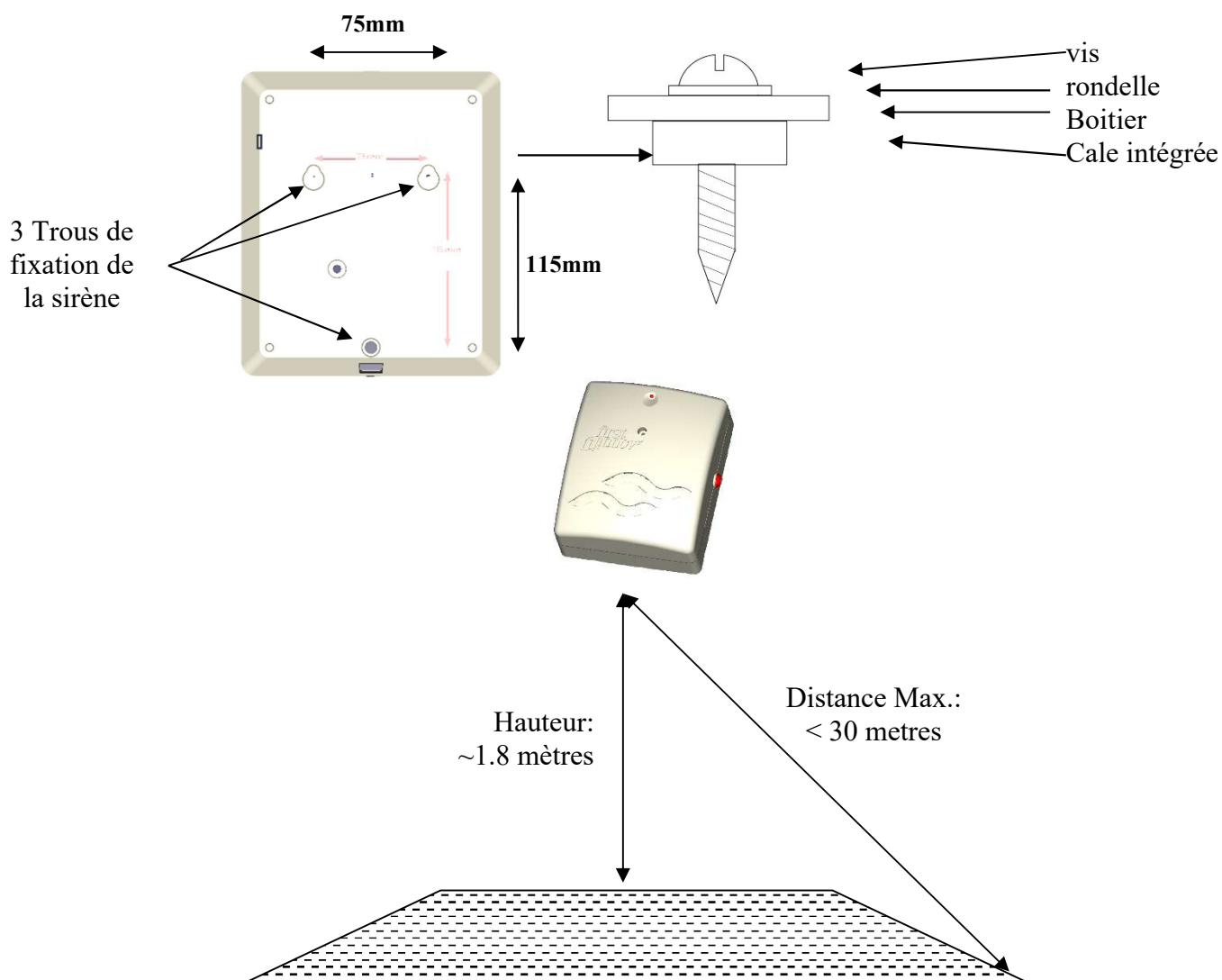
7. Lorsque vous avez trouvé l'endroit qui permet à la centrale de couvrir l'ensemble de la piscine, ouvrez le couvercle et fixez-la à l'aide de trois vis.

8. Prendre les repères avant de percer les trous pour fixer la centrale.

Ne jamais percer les trous de fixation directement à travers le boîtier.

Ne pas toucher la carte électronique et son antenne, lors de la fixation.

Votre DSP10-S2 est maintenant prêt à être utilisé.



## Utilisation

Lorsque le système est installé et testé, il suffit simplement d'attacher le capteur bracelet au poignet de l'enfant.

Ne jamais couvrir par un vêtement le capteur bracelet.

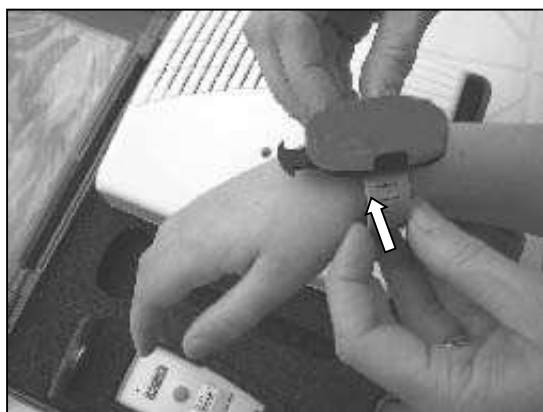
Nous vous rappelons que Le système DSP10-S2 est une aide à la surveillance. Il ne dispense en aucun cas de la présence et de la vigilance d'un adulte responsable.

### Verrouiller le capteur-bracelet au poignet

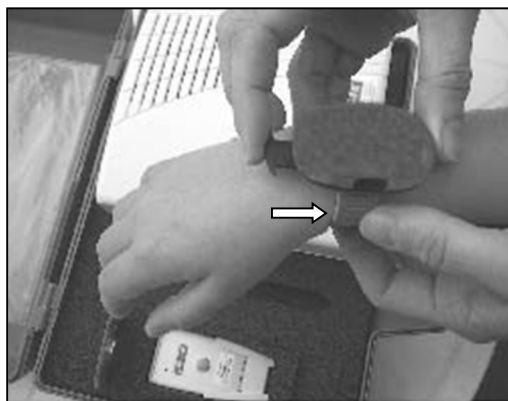
Vérifier avant utilisation que les deux électrodes sont bien visibles. Le capteur-bracelet est équipé d'un dispositif de sécurité qui rend son enlèvement accidentel ou involontaire difficile pour un enfant.

1. Assurez-vous que le bracelet fonctionne (voir paragraphe « test et diagnostic »).
2. Déverrouillez le bracelet. Pincer sur le côté du capteur bracelet et tirer la languette de verrouillage, il est nécessaire d'effectuer simultanément les manipulations pour faire glisser la languette.

Suivre les étapes ci-après pour attacher le capteur-bracelet sur le poignet de l'enfant.



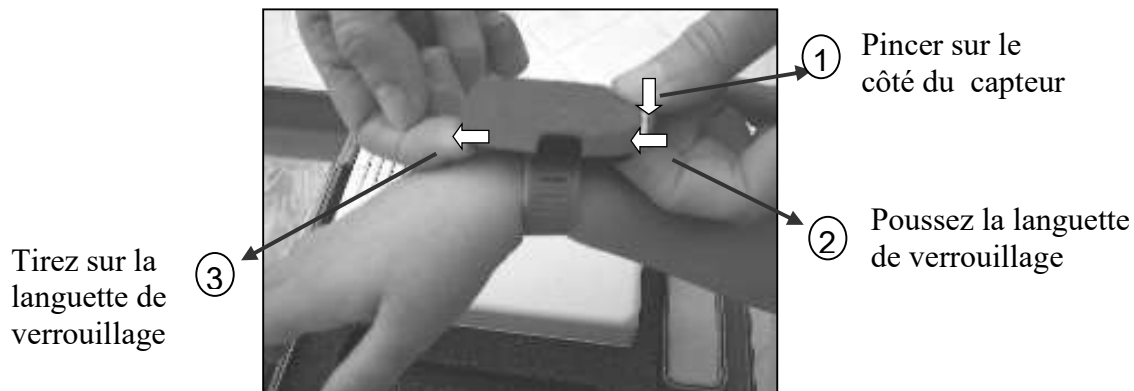
Glissez le bracelet sous le capteur et ajustez à la taille du poignet. Ne pas trop serrer le bracelet



Verrouillez le capteur-bracelet

### Déverrouiller le capteur-bracelet au poignet

Pour déverrouiller le bracelet, pincez sur le capteur et poussez la languette de verrouillage. Il est nécessaire d'effectuer simultanément les manipulations pour faire glisser la languette.



## Test et diagnostic du système

Le système DSP10-S2 est équipé d'un certain nombre de fonctions diagnostiques pour vous permettre de tester les fonctions et vous alerter en cas de problèmes.

N'oubliez pas de tester le système avant chaque utilisation.

### Procédure de test

Ce test s'applique à un système déjà installé.

1. Appuyez sur le Bouton (4) de la centrale ou sur le bouton (9) de la télécommande pour passer en mode «test de portée », la centrale émet un bip sonore et le voyant rouge commence à clignoter toutes les secondes. La centrale reste dans ce mode pendant 30 secondes.
2. Plongez le capteur-bracelet à moins de 10cm dans l'eau de la piscine, la centrale émet deux bips et le voyant continue à clignoter. La centrale a bien détecté la chute du capteur-bracelet à l'endroit du test. Retirez le capteur de l'eau, la centrale émet trois bips et le voyant s'éteint. La centrale quitte le mode «test de portée » et repasse en fonctionnement normal.
3. Le «test de portée » est valide, et il est possible de renouveler la procédure à un autre endroit de la piscine autant de fois que nécessaire.
4. Si la centrale n'émet pas de bip vérifier les piles des différents éléments du système ou se référer au paragraphe « Ajout d'éléments supplémentaires ».

### Indication de pile faible

Les piles du système DSP10-S2 ont une durée de vie d'environ 2 ans. À tout moment, les éléments signalent à la centrale l'état de leur pile. Notez que si un des éléments a été stocké pour une longue durée dans un endroit où la communication avec la centrale n'est pas établie, il est possible que la pile soit déchargée sans que la centrale le signale.

### ***Une pile faible est alertée par un bip de la centrale répété toutes les 30 secondes***

1. Si le voyant rouge est éteint, la pile de la centrale est faible. Si le voyant rouge clignote, cela veut dire qu'il s'agit d'un autre élément (télécommande ou bracelet).

2. Assurez-vous du bon fonctionnement de l'élément. S'il ne fonctionne pas voir le paragraphe « en cas de problème ». Positionnez face à face les pastilles FI de l'élément et de la centrale (quelques millimètres). Dans les 20 secondes qui suivent, tant que le voyant rouge clignote. Effectuer la manipulation décrite ci-après selon le type d'accessoire :

- Télécommande : appuyer sur le bouton 12 (voir figure page 4).
- Bracelet : tremper le bracelet dans un verre d'eau puis le ressortir.

Si le voyant de la centrale ralenti et ne fait pas de bip, vous avez identifié l'accessoire avec les piles faibles. Sinon, la centrale émet un bip, essayez un autre élément.

3. Lorsque vous remplacez la pile de l'élément défaillant, l'alerte pile faible disparaît automatiquement. Si la centrale continue à émettre un bip, cela veut dire qu'un autre élément a une pile faible. Répétez dans ce cas la procédure.

## Ajout d'éléments supplémentaires

Le capteur-bracelet et la télécommande fournis dans la valise à la livraison sont opérationnels, c'est à dire qu'il n'est pas nécessaire de réaliser la procédure de reconnaissance. Si toutefois, un doute subsiste ou que d'autres capteur-bracelets viennent compléter l'équipement de base, la reconnaissance est donc possible à tout moment suivant la procédure ci-après.

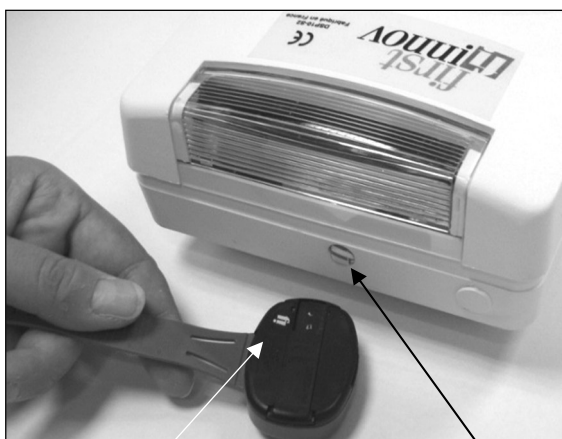
Afin de réaliser la reconnaissance des accessoires du système, suivre la procédure suivante et la répéter pour chaque accessoire :

- Maintenir l'accessoire contre le repère « FI » (voir figure ci-dessous), le voyant clignote rapidement.
- Dans les 20 secondes qui suivent, tant que le voyant rouge clignote. Effectuer la manipulation décrite ci-après selon le type d'accessoire :
  - Télécommande : appuyer sur le bouton 12 (voir figure page 4).
  - Bracelet : tremper le bracelet dans un verre d'eau puis le ressortir.

Si l'opération s'est bien déroulée, la centrale émet un bip de confirmation. L'accessoire est prêt à l'emploi.

Si la procédure ne réussit pas voir le paragraphe « en cas de problèmes ».

Exemple de reconnaissance du bracelet :



Pastille FI du  
Bracelet

-1-

Pastille FI de la  
centrale

-2-

## Entretien

Il est conseillé de tester le bon fonctionnement du DSP10-S2 avant chaque utilisation.

Ne pas laver la centrale à grande eau ou au jet d'eau. Prenez une éponge humide pour nettoyer le boîtier.

Une étiquette d'entretien se trouve à l'intérieur de la centrale et vous permet d'indiquer les dates de rechanges de vos piles.

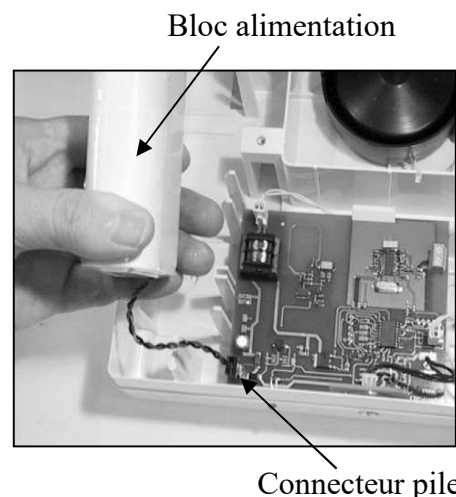
Il est important de garder le bracelet propre. Nettoyez les deux électrodes à l'aide d'une brosse à dents avec de l'eau et du savon (attention ! Ne pas utiliser la machine à laver, ne pas utiliser de produits abrasifs...etc.).

### Changement des piles de la centrale

Le bloc pile de la centrale a une durée de vie d'environ 1 an ou moins suivant le nombre de déclenchement de sirène effectué. En cas d'indication « pile faible » procédez au remplacement de la pile (réf.DSP10-S5). Ouvrir la centrale (vis en face avant) et retirez le connecteur et le bloc alimentation. N'oubliez pas de noter les dates de changement des piles. **Ce bloc pile doit être conforme aux spécifications de Firstinnov, tout remplacement par une pile non homologuée par Firstinnov annule la garantie.**



**Ne jamais utiliser un bloc piles a ressort**



### Changement des piles du capteur-bracelet

La pile du capteur-bracelet a une durée de vie de 2 ans. En cas d'indication « pile faible bracelet » procédez au changement de la pile (type 3V CR2032) comme suit :

- 1.Introduire un tournevis plat dans la fente d'ouverture situé dans la partie inférieure du bracelet. Insérez ensuite alternativement de chaque côté du boîtier le tournevis entre les parties inférieures et supérieures pour l'ouvrir progressivement.
2. Retirez la pile bouton (type 3V CR2032) de son support et remplacez-la avec une pile neuve du même type (la borne + de la pile apparente).
3. Refermez le boîtier et testez le bracelet (voir paragraphe installation)



### Changement des piles de la télécommande

Les 2 piles de la télécommande ont une durée de vie de 3 ans. En cas d'indication « pile faible télécommande » procédez au changement des 2 piles (type 3V CR1220) comme suit :

- 1.Ouvrez la télécommande avec un tournevis cruciforme.
2. Retirez les 2 piles bouton (type 3V CR1220) de leur support et les remplacer avec 2 piles neuve du même type (la borne + de la pile apparente).
3. Refermer le boîtier et testez la télécommande (voir paragraphe installation).

**Attention :** pendant le remplacement des piles, ne pas toucher le circuit imprimé. Toute détérioration du circuit imprimé n'est pas garantie par Firstinnov.



### Instructions concernant les piles

Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Pour vous en débarrasser suivant la norme locale, veuillez les déposer dans le système de collecte public ou les renvoyer à votre revendeur ou fabricant.

## En cas de problèmes

### 1. Le voyant de la centrale ne clignote pas :

Vérifiez que la pile de la centrale est correctement branchée.

Si oui, remplacez la pile de la centrale.

### 2. La centrale émet un bip :

- Bip toutes les 30 secondes :

Le voyant ne clignote pas. Remplacez la batterie de la centrale.

Le voyant clignote. La pile de l'un des éléments (bracelet, télécommande) est déchargée. Approchez successivement les éléments dans la zone de reconnaissance (voir paragraphe indication pile faible).

### 3. La centrale émet l'alarme sonore :

1. Vérifiez qu'un des bracelets n'est pas dans l'eau.
2. Appuyez sur le bouton de la télécommande, ou appuyez sur le bouton central.
3. Débranchez et rebranchez la pile de la centrale.

### 4. Le capteur-bracelet ne fonctionne pas :

Nettoyez les deux électrodes à l'aide d'une brosse à dents avec de l'eau et du savon (attention ! Ne pas utiliser la machine à laver, ne pas utiliser de produits abrasifs...etc.).

Refaites la procédure de reconnaissance du bracelet (voir paragraphe ajout d'éléments supplémentaires).

S'il n'y a pas d'effet sur la centrale, remplacer la pile du capteur bracelet.

### 5. La télécommande ne fonctionne pas :

Tester le fonctionnement de la télécommande près de la centrale. Refaire la procédure d'apprentissage de la télécommande (voir paragraphe ajout d'éléments supplémentaires).

S'il n'y a pas d'effet sur la centrale, remplacer la pile.

Si le système continue de ne pas fonctionner normalement contacter votre revendeur DSP10-S2.

## AVERTISSEMENTS

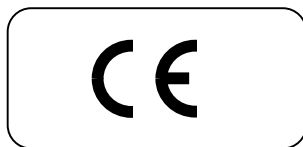


**AVERTISSEMENT** – Afin de réduire le risque d'accident, ne pas laisser les enfants utiliser l'appareil ou jouer avec.



**AVERTISSEMENT** – Firstinnov n'applique sa garantie de qualité, de fonctionnement et de sécurité à ses produits que si ceux-ci sont constitués de composants d'origine Firstinnov. L'utilisation de composants qui ne sont pas d'origine FIRSTINNOV annule toute garantie.

## Declaration of Conformity



This declaration is the responsibility of the manufacturer within the European Community:

**Firstinnov 1, Rue Anita Conti 95280 Jouy le Moutier France**

*(Name / Address)*

This certifies that the following designated products:

**DSP20-3K, DSP10-S2, DSP10-1W, DSP10-2W and DSP20-1R**

*(Product identification)*

Comply with the essential protection requirements of R&TTE Directive 1999/5/EC on the approximation of the laws of the Member States relating to Radio Spectrum Matters, EMC and Electrical Safety.

This declaration applies to all specimens manufactured in accordance with the technical documentation described in the annex II of the Directive. This documentation is kept at the disposal of the relevant national authorities of any Member State for inspection purposes.

Assessment of compliance of the product with the requirements relating to the essential requirements according to Article 3 of R&TTE was based on Annex III of the Directive 1999/5/EC and the following standards:

Radio Spectrum: EN 300 220-1&3 EN 300 330 –1&2  
Identification of regulations / standards

EMC: EN 301 489 part 1&3  
Identification of regulations / standards

Safety: EN60950  
Identification of regulations / standards

## DÉCHETS PILES ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES

### ATTENTION :



Cet appareil est marqué du symbole du tri sélectif relatif aux déchets d'équipements électriques et électroniques. Cela signifie que ce produit doit être pris en charge par un système de collecte sélectif conformément à la directive européenne 2002/96/CE afin de pouvoir soit être recyclé soit démantelé afin de réduire tout impact sur l'environnement. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter votre administration locale ou régionale.

Les produits électroniques n'ayant pas fait l'objet d'un tri sélectif sont potentiellement dangereux pour l'environnement et la santé humaine en raison de la présence de substances dangereuses.

## Que faire en présence d'un noyé

En aucun cas s'affoler. Sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible. Appelez immédiatement les secours et suivez les conseils qui vous seront donnés.

### **Le 18 pour les pompiers et le 15 pour le Samu.**

Remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes.

La gravité des noyades tient au délai de la découverte, parfois plus long qu'on ne le pense, et à l'affolement initial fréquent qui empêche l'entourage de débiter aussitôt les gestes de secours.

### Prévention

Surveillez de près les enfants. En cas de réunion familiale, désignez un adulte responsable et un seul (à tort on a tendance à croire que plus on est nombreux, mieux le contrôle est assuré).

Ne jamais laisser un enfant seul à côté d'une piscine, ou d'un point d'eau, situé aux abords de la maison avec 10 ou 20 cm d'eau.

Renforcez la surveillance des enfants handicapés ou présentant des malaises lors des baignades.

Retirez du bassin les objets flottants trop attrayants qui peuvent inciter l'enfant à se pencher et basculer dans l'eau.

Placez près de la piscine une perche et des bouées qui serviront en cas d'accident. Le téléphone portable doit être à portée de main pour prévenir les secours.

Dès que possible, apprenez à l'enfant à évoluer dans l'eau pour sa sécurité et à en connaître les dangers (profondeur du grand bain en piscine, fond vaseux et bord glissant de la mare, danger du puits et des trous d'eau dont on ne peut apprécier la profondeur).

---

***GARANTIE A CONSERVER***

***GARANTIE A RETOURNER***

---

## Blueprotect™ (DSP10-S) GARANTIE 1 AN

### A conserver par le client

L'appareil est garanti 1 an contre tout défaut de fonctionnement sous réserve d'une bonne utilisation. Cet appareil doit être utilisé uniquement pour l'aide à la surveillance. Toute modification ou démontage de l'appareil annulera la garantie.

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :  
 - Corresponde à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;  
 2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. (Articles L.211-4 ; L.211-5 ; L.211.12 du code de la consommation ; 1641 et premier alinéa 1648 du code civil)

### Service client

Email : [contact@firstinnov.com](mailto:contact@firstinnov.com)

Tél. : 0892 259 220 (0,41 € TTC/minute) <sup>(1)</sup>

(1) Facturation selon les conditions tarifaires de l'OBL de l'appelant – t arifs applicables en France métropolitaine depuis tout poste fixe (hors publiphones)

### CERTIFICAT DE GARANTIE

(FIRSTINNOV se réserve le droit de refuser sa garantie gratuite dans le cas où les documents mentionnés ci-dessus ne peuvent être présentés ou que les informations qu'ils doivent contenir se révèlent incomplètes ou illisibles)

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

*Bâtiment, rue*

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Date d'achat : \_\_\_\_\_

Numéro de série (étiquette à l'intérieur de la centrale) : \_\_\_\_\_

<i>Cachet du revendeur</i>	Firstinnov' Service client 1 Rue Anita Conti 95280 JOUY LE MOUTIER France
----------------------------	--



[www.firstinnov.com](http://www.firstinnov.com)

**Firstinnov**

1, Rue Anita Conti

95280 Jouy le Moutier France

Email : [sav@firstinnov.com](mailto:sav@firstinnov.com)



(1) Facturation selon les conditions tarifaires de l'OBL de l'appelant – tarifs applicables en France métropolitaine depuis tout poste fixe (hors publiphones)

### Blueprotect™ (DSP10-S) GARANTIE 1 AN

**A nous retourner dans les 10 jours suivant votre achat accompagné de la photocopie de la facture légale.**

L'appareil est garanti 1 an contre tout défaut de fonctionnement sous réserve d'une bonne utilisation. Cet appareil doit être utilisé uniquement pour l'aide à la surveillance. Toute modification ou démontage de l'appareil annulera la garantie.

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :  
- Corresponde à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;  
2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. (Articles L.211-4 ; L.211-5 ; L.211.12 du code de la consommation ; 1641 et premier alinéa 1648 du code civil)

#### Service client

Email : [contact@firstinnov.com](mailto:contact@firstinnov.com)

Tél. : 0892 259 220 (0,41 € TTC/minute) <sup>(1)</sup>

(1) Facturation selon les conditions tarifaires de l'OBL de l'appelant – tarifs applicables en France métropolitaine depuis tout poste fixe (hors publiphones)

#### CERTIFICAT DE GARANTIE

(FIRSTINNOV se réserve le droit de refuser sa garantie gratuite dans le cas où les documents mentionnés ci-dessus ne peuvent être présentés ou que les informations qu'ils doivent contenir se révèlent incomplètes ou illisibles)

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
*Bâtiment, rue*

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Date d'achat : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Numéro de série (étiquette à l'intérieur de la centrale) : \_\_\_\_\_

<i>Cachet du revendeur</i>	<b>Firstinnov' Service client</b> <b>1 Rue Anita Conti</b> <b>95280 JOUY LE MOUTIER</b> <b>France</b>
----------------------------	--





[www.firstinnov.com](http://www.firstinnov.com)

**Firstinnov**

1, Rue Anita Conti

95280 Jouy le Moutier France

Email : [sav@firstinnov.com](mailto:sav@firstinnov.com)



(1) Facturation selon les conditions tarifaires de l'OBL de l'appelant – tarifs applicables en France métropolitaine depuis tout poste fixe (hors publiphones)